



**LA COMMUNE DE DEULEMONT (NORD) INFORME DU DÉROULEMENT D'UNE
ENQUETE PUBLIQUE DANS LE CADRE DU PLAN SEINE-ESCAUT EN WALLONIE (SEW)**

**PROCÉDURE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PLANS ET PROGRAMMES
(CODE DE L'ENVIRONNEMENT – LIVRE I^{ER})**

ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal informe la population qu'une enquête publique est organisée, par le Service Public de Wallonie (SPW) sur l'entité belge, ainsi que sur les Communes françaises sur lesquelles le projet s'étend ; à la demande du Gouvernement wallon :

Cette enquête publique porte sur le Rapport des Incidences Environnementales (RIE) du Plan Seine-Escaut en Wallonie. Ce RIE vise à évaluer l'impact du projet sur l'environnement et à intégrer les préoccupations environnementales dès les premières phases de planification.

Notre Commune de Deûlémont est reprise dans la liste des communes sur lesquelles le projet s'étend.

Date d'affichage	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Personne de contact
20.11.2024	22 novembre 2024	Clôture de l'enquête le 14.01.2025	La Mairie de Deûlémont

Le dossier complet du RIE, accompagné de ses annexes, est consultable sur le site internet du Service Public de Wallonie via le lien suivant :

<https://infrastructures.wallonie.be/home/infrastructures-et-vous/projets-europeens/programme-seine-escaut/enquete-publique.html>

Le dossier peut également être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures d'ouverture de la Mairie, et le samedi matin de 8 h 30 à 11 h 30.

Tout intéressé souhaitant formuler des observations écrites, par voie postale ou électronique, peut envoyer ses remarques (pour le 14 janvier 2025 au plus tard) auprès du SPW Mobilité et Infrastructures à l'adresse suivante :

<p align="center">Projets d'arrêtés du gouvernement wallon</p> <p align="center">Via courriel : enquete.publique.seine.escaut@spw.wallonie.be Via courrier : SPW Mobilité et Infrastructures Département Expertises Hydraulique et Environnement Direction des Etudes Environnementales et Paysagères Enquête publique Seine Escaut Boulevard du Nord, 8 - B-5000 Namur</p>

A Deûlémont, le 20 novembre 2024



Christophe LIENART
Maire de Deûlémont

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet, de catégorie A.2., est soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 29-1, du Livre I^{er}, du Code de l'Environnement. Ce projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D.53, du Livre I^{er}, du Code de l'Environnement. Ce projet est également soumis aux consultations transfrontières. Suite à l'enquête publique, le Gouvernement wallon rédigera la déclaration environnementale et adoptera le plan susvisé par arrêté délibéré en son sein.